

# SYNDICAT CFTC - DOUANES

Bâtiment Condorcet – Teledoc 322 - 6, rue Louise Weiss

75703 PARIS Cedex 13

☎ : 01 57 53 29 21

cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr



*La Vie à Défendre*

## Coronavirus : le point au 17 mars 2020.

**La Direction Générale tente de se mettre en ordre de marche pour affronter la situation encore chaotique liée au coronavirus et faire adopter par tous les échelons de la communauté douanière des notions et pratiques homogènes, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.**

**Quelques points saillants se détachent.**

### LCF

La consigne politique pour les douaniers est de continuer la LCF en tant que mission régaliennne essentielle.

Condition pour exercer nos missions LCF dans cette période : avoir l'effectif suffisant, et s'assurer que les conditions matérielles de travail permettent d'appliquer les consignes du médecin de prévention sont applicables.

Ainsi, les douaniers doivent continuer à être mobilisés sur les contrôles.

Devant les protestations des organisations syndicales, estimant que la LCF n'est pas la priorité du jour, la Directrice a indiqué que le sujet était tranché par le ministre. Le contrôle des marchandises, en camions et camionnettes notamment, doit se poursuivre, si les conditions matérielles sont réunies pour cela. Seulement si les conditions ne sont pas réunies (par exemple manque de matériel adéquat), les contrôles ne se font pas.

La Directrice Générale n'a pu que constater qu'à ce jour tous les DI n'ont pas la même approche de la LCF et de ce qui est prioritaire. D'où des consignes disparates d'une interrégion à l'autre, voire d'un service à l'autre au sein d'une même DR ! Ces différences, qui concernent aussi bien les brigades que les bureaux, devraient se lisser rapidement via les instructions écrites qui seront données. Aujourd'hui beaucoup de responsables tâtonnent et certains prennent des initiatives parfois malheureuses.

Dans ce contexte, il convient de suivre attentivement l'évolution de nos effectifs, qui peut changer d'un jour à l'autre. Aujourd'hui 20 à 30 % des agents sont en autorisation d'absence pour garde d'enfant ou en quatorzaine. Le nombre de cas de suspicion de coronavirus pouvant augmenter tous les jours, ce pourcentage pourra varier aussi.

### LE SCANDALE DE LA GRANDE-BRETAGNE

Dans le cadre des contrôles aux frontières, nous assistons à cette situation ubuesque : la consigne politique est de laisser entrer les ressortissants français et britanniques + toutes les personnes qui transportent du matériel médical.

**Il est aberrant que les citoyens britanniques, chez qui aucun confinement n'est appliqué, soient libres d'aller et venir sur notre territoire, contribuant en cela à la propagation du coronavirus, alors même que les français s'imposent des mesures drastiques et contraignantes pour endiguer le phénomène.**

Ce choix politique que nous ne nous expliquons pas est non seulement inaudible des collègues les plus exposés (dans les Hauts-de-France et à Paris Gare du Nord notamment) mais inadmissible au regard de l'effort fourni par la population française. Si la contamination s'accroît par ce vecteur, certains

# SYNDICAT CFTC - DOUANES

Bâtiment Condorcet – Teledoc 322 - 6, rue Louise Weiss

75703 PARIS Cedex 13

☎ : 01 57 53 29 21

[cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr](mailto:cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr)



*La Vie à Défendre*

décisionnaires politiques pourront avoir des victimes, du virus mais aussi de leur propre inconséquence, sur la conscience.

## ROLE DES MEDECINS DE PREVENTION

De toute évidence, le rôle des médecins de prévention devient capital voire vital dans la gestion de la crise, car ce sont eux qui énoncent les conditions matérielles dans lesquelles les agents sont censés pouvoir exercer ou non leurs missions avec des conditions de sécurité acceptables.

Pour autant, tous les médecins sont-ils unanimes et sont-ils tous bien conscients de L'ENSEMBLE de nos conditions de travail ? A ce stade, il semble que non, et que les discours médicaux varient selon les endroits ! Il est urgent que des directives précises, uniformes, adaptées à chaque situation professionnelle, récapitulant les bonnes pratiques et définissant les minima requis, répondent clairement aux questions que tous se posent et lissent enfin les disparités.

## TELETRAVAIL

On a pu constater encore aujourd'hui dans les services que le télétravail ne s'invite pas de la même manière partout. Certains bureaux fonctionnaient encore aujourd'hui à effectif quasi complet tandis qu'ailleurs, presque tous les personnels se trouvaient chez eux en télétravail ! Ces différences d'appréciation selon les chefs de service, à situation identique, ne se justifient pas, et là encore, clarté et harmonie des pratiques doivent s'imposer de manière urgente, avec comme priorité la sécurité sanitaire d'un maximum d'agents.

## AUTRES

- Service maritime : abandon pour le moment des missions FRONTTEX impossibles à tenir. Les missions de secours en mer sont conservées. La question du navire comme espace confiné reste posée, conditionnant la sortie en mer ou non des équipages. Sujet en cours de traitement.

- A ce jour, aucune consigne n'a été donnée d'un éventuel renfort par la douane des forces de police ou de gendarmerie en cas de besoin.

- La question de la pénurie de masques reste cruciale. C'est un sujet particulièrement critique pour les agents effectuant des missions de sûreté (comme la BSITM). Ces services vont être réapprovisionnés dans les plus brefs délais.

LA CFTC-DOUANES COMPREND QUE DEVANT L'AMPLEUR ET LE CARACTERE INEDIT DE LA SITUATION, AINSI QUE SON CARACTERE EVOLUTIF AU QUOTIDIEN L'ADMINISTRATION, PRISE ENTRE LES FEUX DES DECISIONS POLITIQUES ET DE LA GESTION DES AGENTS, PEINE A REGLER TOUS LES PROBLEMES AVEC LA RAPIDITE ET L'HOMOGENEITE QUI SONT ATTENDUES.

POUR NOUS, LA PRIORITE ABSOLUE EST LA MISE A L'ABRI D'UN MAXIMUM DE COLLEGUES, OP/CO OU SU. C'EST SOUS CE SEUL ECLAIRAGE QUE LA SITUATION DE CRISE QUE NOUS CONNAISSONS AUJOURD'HUI, AVEC TOUTES LES INCERTITUDES PESANT SUR L'AVENIR, DOIT ETRE APPREHENDEE.

**CFTC-Douanes :**  
*Sur un autre ton.*